



Le 29 août 2016

Cabinet du Maire

Objet : dispositif de sécurisation du périmètre des écoles-Rentrée scolaire 2016/17

Madame, Monsieur,

Après les événements dramatiques de l'été, l'appréhension des familles est naturelle à l'approche de la rentrée.

Il nous appartient donc de trouver le juste équilibre pour ne pas être dans le déni de la réalité sans céder à la psychose.

Le niveau de vigilance demandé est bel et bien relevé tant à l'intérieur des établissements scolaires qu'aux abords de ces derniers. Vigipirate «alerte attentat» prévoit l'interdiction du stationnement des véhicules aux abords des écoles. Le Maire, investi des pouvoirs de police, peut donc y réguler voire y interdire la circulation et le stationnement.

Circulation-Stationnement

L'allée du Parc sera en sens unique et l'accès à l'école maternelle de la Plaine ne sera désormais que piéton **(Voir le plan de circulation/stationnement ci-joint)**.

En plus des places restantes en haut de l'allée du Parc, vous pourrez vous **stationner sur les parkings place Albert Despujol et Mairie**. Nous vous rappelons par ailleurs qu'il existe un service de bus scolaire.

Dépose minute Avenue du Mirail

De 8.00 à 8.45 : Sur la section comprise entre les deux ronds-points de l'avenue du Mirail l'ensemble des places de stationnement sera dédié à une dépose « rapide » des enfants, **Sachant qu'un personnel municipal sera présent pour sécuriser la traversée des enfants sur l'Avenue du Mirail et l'allée du Parc.**

Eviter les attroupements

En tant que parents, il vous est demandé de **ne pas vous attarder devant les portes d'accès** pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.

Périscolaire

7.30-8.25 et 16.50-19.00, les enfants entrent et sortent par le **portail principal vert** qui est sécurisé. **Les parents restent à l'entrée et ne cheminent plus dans l'école** : un animateur municipal sera présent dans le hall d'entrée pour assurer l'accueil et la sortie des élèves au fur et à mesure de l'arrivée des parents.

TAP

A 16.45, les sorties en groupe se feront par le **portail blanc**.

Ces consignes de sécurité, cette vigilance peuvent paraître contraignants. Ils sont cependant nécessaires et ne seront efficaces que si tous les acteurs sont mobilisés.

Certaines que vous comprendrez le bien fondé de notre démarche et restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes meilleures salutations.



Anne-Lise JACQUET

Maire d'Artigues-près-Bordeaux

Vice-présidente de Bordeaux Métropole